

CADRE DE FINANCEMENT : Plan d'intervention contre les algues bleu-vert

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Rendez-vous des OBV - 18 février 2012



Cadre de financement : Plan d'intervention contre les algues bleu-vert

Contenu :

- Mise en place du projet
- Fonctionnement et gestion
- Évolution du programme
- Cadre de financement
- Formulaire de demande
- Retour sur le programme
- Changements apportés au programme
- Exemples de projets qui ont été financés
- Recommandations
- Autre programme incitatif
- Appréciation des associations

Mise en place du projet

Puisque...

Nous ne pouvons pas être partout en même temps.

Les citoyens sont les mieux placés pour identifier les problématiques sur leur territoire.

Il existe déjà des associations de riverains actives.

... le COBARIC a fait le choix de **distribuer** un certain montant provenant du financement **de l'Opération Bleu-Vert** pour aider les associations à initier des projets.

Mise en place du projet

Le COBARIC souhaite **inciter la population locale** à prendre en main la protection et la gestion responsable des plans d'eau.

Programme de financement offert depuis 2009

Dans le cadre du
**Plan d'intervention contre la prolifération
des algues bleu-vert**

Destiné aux associations de riverains incorporées.

Mise en place du projet

Objectifs généraux

- Promouvoir la **GIRE** à l'échelle du bassin versant du lac.
- Améliorer les **connaissances** sur l'état des lacs du bassin versant.
- Améliorer la **qualité de l'eau** des lacs du bassin versant.
- Maintenir et améliorer la **qualité des habitats fauniques aquatiques et riverains**.

Mise en place du projet

Objectifs spécifiques

- Faciliter la **concertation** locale et la **responsabilisation** du milieu.
- Développer l'**expertise locale**.
- Favoriser la **réalisation d'actions concrètes** pour contrer la prolifération des cyanobactéries.

Fonctionnement et gestion

3 000 \$

Divisible entre les projets retenus.

La participation financière du COBARIC ne peut atteindre plus de 50% du coût total du projet jusqu'à concurrence de 3 000\$.

- **Incitatif** pour les associations de riverains à trouver d'autres partenaires dans le milieu et à organiser leur propre levée de fonds.
- Montant **levier**; un **coup de pouce** qui peut rendre un projet sérieux et réalisable.

En 2012, nous en serons à notre 4e année d'expérience.

Nous savons maintenant que le programme encourage les actions locales et incite la participation citoyenne pour l'amélioration de la qualité des lacs et de l'environnement aquatique.

Fonctionnement et gestion

Programme en cours :

Mars 2011	- Prévision budgétaire opération bleu-vert.
Novembre 2011	- Lancement du programme et envoi du cadre de financement aux associations de riverains.
Novembre 2011 à mars 2012	- Envoi courriel des rappels (2). - Réception des projets et accusé réception .
mars 2012	- Date butoir pour soumettre un projet.
Mars à avril 2012	- Rencontre du comité d'analyse des projets. - Proposition au CA du ou des projets; décision . - Annonce du choix du COBARIC aux associations de riverains et dans le bulletin de liaison.

Fonctionnement et gestion

Programme en cours :

Avril à mai 2012	<ul style="list-style-type: none">- Préciser et compléter les documents.- Préparation de la convention.
Mai 2012	<ul style="list-style-type: none">- Signature de la convention et diffusion d'un communiqué de presse.<ul style="list-style-type: none">• 1er versement dans les 30 jours suivant la signature de la convention.• Le projet doit avoir une durée maximale de 11 mois à partir de la signature de la convention, mais il peut être moins long.
Mai 2012 à avril 2013	<ul style="list-style-type: none">- Dépôt par l'association d'un rapport d'étape et/ou d'un rapport final.<ul style="list-style-type: none">• 2e versement dans les 30 jours suivant le dépôt du rapport final.
Avril 2013	<ul style="list-style-type: none">- Fin du projet, retour sur le programme.

Évolution du programme

Année 1	<ul style="list-style-type: none">• Proposition à une seule association de lac touché par les cyanobactéries.• Projet ciblé de renaturalisation de la bande riveraine.• Durée du projet : 9 mois (d'avril à décembre 2009).• Rapport de mi-parcours ET rapport final.
Année 2	<ul style="list-style-type: none">• Proposition à toutes les associations de riverains de lacs touchés par les cyanobactéries.• Un projet reçu : délais trop courts (2 mois pour le dépôt d'un projet).• Durée du projet : 1 an (1^{er} janvier au 31 décembre 2010)• Rapport de mi-parcours ET rapport final.
Année 3	<ul style="list-style-type: none">• Proposition à toutes les associations de riverains.• 4 projets soumis : délais suffisants (4 mois pour le dépôt d'un projet).• Distribution du montant entre 2 projets.• Durée maximale du projet : 11 mois (année financière).• Rapport final uniquement.
Année 4	<ul style="list-style-type: none">• En cours.• 4 mois pour le dépôt d'un projet.• Élaboration d'une grille d'analyse pour le choix des projets.

Cadre de financement

Contenu :

- 1. Mise en contexte**
- 2. Description du programme**
 - 2.1 Objectifs généraux*
 - 2.2 Objectifs spécifiques*
- 1. Organismes admissibles**
- 2. Territoire d'application**
- 3. Durée du projet**
- 4. Activités admissibles**
 - *Exemples d'activités admissibles*
- 1. Financement**
 - *Dépenses admissibles*
- 1. Comment soumettre sa demande d'aide financière**
- 2. Critères d'évaluation des projets**
- 3. Informations supplémentaires**
- 4. Décision**

Formulaire de demande

Contenu :

1. Renseignement sur l'organisme demandeur
 2. Description de l'organisme demandeur
 3. Description du projet
 4. Échéancier et étapes de réalisation
 5. Budget
 6. Renseignements additionnels – Commentaires
 7. Déclaration
 8. Documents requis à la présente demande
 - *Le **formulaire** dûment rempli;*
 - *La **résolution** du conseil d'administration autorisant la **signature** et le **dépôt** de la demande;*
 - *Les **lettres d'appui** (de collaboration et de contributions financières) des partenaires;*
 - *Des annexes (complément d'information) si nécessaire.*
1. Dépôt des projets

Retour sur le programme

Points positifs

- Modèles **réutilisables**
- **Incitatif** à l'action
- **Sentiment d'appartenance** au projet
- **Responsabilisation** du milieu
- **Créativité** locale
- **Solutions** locales aux **problèmes** locaux
- **Expertise** du milieu
- **Concertation favorisée**
- **Acquisition de connaissances** localement
- Actions ciblées et mises en œuvre **par les acteurs locaux**
- **Dialogue** entre les associations de riverains et les municipalités

Points négatifs

- Manque de **structure** des associations (permanence)
- **Lenteur** administrative
- **Non-respect** des exigences (convention et formulaire)
- **Communications** et suivi parfois difficiles

Changements apportés au programme

- **Année financière** : de l'année civile à l'année fiscale.
- **Ouverture** : de une association ciblée à toutes les associations dont le lac est touché par les cyanobactéries à toutes les associations du territoire (11 associations de riverains incorporées).
- **Délais de dépôt** : de 2 mois à 4 mois.
- **Grille d'analyse** : nouvel outil d'analyse pour la 4^e année.

Exemples de projets financés

Année 1	<ul style="list-style-type: none">• Projet de caractérisation des bandes riveraines; Association pour la protection du lac Mégantic :<ul style="list-style-type: none">– La phase suivante, la renaturalisation, est en cours.
Année 2	<ul style="list-style-type: none">• Combattons les cyanos; Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles :<ul style="list-style-type: none">– L'association a fait des levées de fonds auprès des partenaires du milieu pour initier des activités de caractérisation, de sensibilisation et de revégétalisation. Elle a embauché un étudiant pour le volet bande riveraine, a acheté une trousse de caractérisation de l'eau et a offert une aide financière pour la revégétalisation des berges.
Année 3	<ul style="list-style-type: none">• Cyanos et végétaux à l'étude, pour des actions concrètes!; Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles :<ul style="list-style-type: none">– Cette fois, l'association a embauché 2 étudiants pour continuer le travail commencé l'année précédente et terminer la base de données sur l'état des bandes riveraines du lac.• Soutien au Plan d'intervention; Association pour la protection de l'environnement du lac Fortin :<ul style="list-style-type: none">– Date finale : Mars 2012

Recommandations

Ce sont des bénévoles!

Prévoyez beaucoup de temps pour :

- **Présenter** la demande de financement (4 mois);
- **Préparer** la convention :
 - Revoir leur demande, demander des précisions et apporter des corrections (échancier, budget...);
 - Rassembler la documentation nécessaire à la signature de la convention;
 - Rassembler la documentation complémentaire.

Recommandations

Dépôt des projets :

- Insister sur la **qualité de la demande** comme critère d'évaluation.
- Insister sur **l'utilisation du formulaire** au complet.

Analyse des projets :

- **Ressources externes** dans le comité d'analyse :
 - Impartiales dans l'analyse des dossiers;
 - Apportent des points de vue différents;
 - Opinion externe à la réalité de l'OBV;
 - Donne de la crédibilité au comité.
- **Grille d'analyse** pour évaluer les projets permet de faciliter la comparaison entre les dossiers.
- **Durée** de la rencontre variable; prévoir du temps.

Recommandations

Convention :

- Les documents requis doivent être déposés **avec** la demande de financement !
 - Sinon l'envoi subséquent de ces documents est un processus **trop long** (surtout s'il manque des documents de résolution du conseil d'administration de l'association).
- La convention **doit être simple** et adaptée à chaque projet.
- Les activités et dépenses encourues **avant la signature** doivent être **l'admissibles (dès l'acceptation du projet)**.

Malgré tout, les délais sont parfois longs entre l'acceptation d'un projet et la signature de la convention !

Autre programme incitatif

Achat groupé d'arbustes

depuis 2011

Certaines associations de lac se servent de ce programme pour mettre sur pied leur propre programme incitatif.

- L'an dernier
 - **10 lacs;**
 - **1320 arbustes;**
 - **4.10\$ taxes et livraison incluses.**
- Cette année :
 - **9 lacs;**
 - **2160 arbustes;**
 - **4.27\$ taxes et livraison incluses.**

Appréciation des associations

« Nous sommes **fiers** de ce que nous avons accomplis l'an dernier, mais sachez que sans votre généreuse contribution, tout cela n'aurait pas été possible. » *Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles*

« (...) à la suite de l'**intérêt** que votre PROJET COBARIC m'a insufflé (bon mot, mais oui, sûrement) j'ai ajouté à l'aménagement paysager de mon petit domaine du Lac Du Rat Musqué une **CENTAINÉ** d'arbustes (...) » *M McKibbin*

« (...) la vente d'arbustes le matin ce fut très bon la journée se présentait bien avons vendu la moitié le reste a été vendu le samedi, les gens qui sont venus nous ont **félicités** (...)»
Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles

Incitatif à la participation citoyenne

Merci de votre attention!

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Rendez-vous des OBV - 18 février 2012

